



DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES

(14 heures)

Tarif : 50 € / Heure

Public visé : Gérants d'entreprise, directeurs, Responsables des Ressources Humaines, chargés de mission en sécurité.

Prérequis : Aucun

Modalités d'évaluation : Contrôle continu

Sanction : Attestation de suivi de formation

Objectifs Pédagogiques :

Comprendre les enjeux de l'évaluation des risques SST dans un contexte réglementaire et juridique. Identifier les étapes clés pour construire et/ou mettre à jour son document.

Programme de cours :

1/ Pourquoi une évaluation des risques professionnels ?

- Les enjeux internes/externes. Le contexte juridique et réglementaire.
- Le vocabulaire : danger, risque, événement dangereux...
- La notion de pénibilité au travail : les postes concernés.

2/ Mettre en œuvre l'évaluation des risques

- Choisir le périmètre de l'étude.
- Préparer l'analyse en amont : recueil de données clés.
- Organiser les groupes de travail et l'analyse/observations terrain.
- Identifier les différents dangers et les risques.
- Estimer et hiérarchiser les risques bruts : évaluation de la gravité, de la fréquence et/ou probabilité d'apparition du danger.
- Prendre en compte les moyens de maîtrise des risques existants.
- Réaliser une cartographie de synthèse : classer les risques.
- Zoom sur des cas particuliers : risques psycho-sociaux, ATEX, évaluation de la pénibilité, C3P, co activité...

3/ Rédiger son D.U et son programme de prévention

- Se fixer des objectifs mesurables.
- Réduire la probabilité d'apparition en agissant sur les causes racines.
- Réduire la gravité par des actions de protection.
- Formaliser le plan de maîtrise du risque : planifier les actions, clarifier les responsabilités.
- Rédiger son document unique (DU) : faire simple, didactique, informatique, partagé.

4/ Faire du Document unique un outil du management

- Suivre les actions décidées.
- Faire de cette évaluation des risques, un outil de pilotage.
- Mettre à jour l'évaluation des risques par les audits, visites sécurité, accidents et des évolutions d'activités.
- Partager l'information avec les équipes ; animer la prévention sur le terrain.